

Cahier du Citoyen

***Livret
Enfance
Jeunesse***



LA ROCHE-JAUDY

Les écoles primaires

Il y a 3 établissements scolaires sur la commune de La Roche Jaudy. Les inscriptions à l'école se font auprès de la Mairie - Place du Pouliet ou auprès des directeurs de chaque commune.

L'école publique de La Roche-Jaudy est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), l'une à La Roche-Derrien et l'autre à Pommerit-Jaudy. Un bus fait la navette entre les deux écoles gratuitement.

4 classes à La Roche-Derrien : de la petite à la grande section et CP (cours préparatoire)

Les cours ont lieu de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15. La garderie municipale est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.

3 classes à Pommerit-Jaudy : du cours élémentaire au cours moyen.

Les cours ont lieu de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. La garderie est ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Une aide aux devoirs est proposée pour les élèves du CE1 au CM2 pour les enfants du RPI. Elle est gratuite, encadrée par du personnel de mairie. L'inscription se fait en début d'année.

L'école publique de Pouldouran est en RPI avec l'école de Trédarzec :

2 classes du CE au CM.

Les cours ont lieu de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Les élèves peuvent bénéficier de la garderie municipale et du restaurant scolaire. Une plaquette sur les écoles publiques est disponible dans les mairies et dans les écoles.

L'école privée Sainte-Catherine est composée de 3 classes de la petite section au cours moyen. Des bénévoles proposent les mardis et jeudis l'aide individualisée aux devoirs de 16h45 à 17h30. Les élèves peuvent bénéficier de la garderie municipale et du restaurant scolaire.

Pour plus de renseignements

rendez-vous sur le site

www.larochejaudy.bzh

Rubrique Enfance, famille et solidarité

02 96 91 39 86

02 96 91 37 26

09 67 28 33 94

02 96 91 35 30

Restauration scolaire

Tarifs au 1er janvier 2020

Quotient familial CAF jusqu'à 1200 1€/repas

Quotient familial CAF de 1201 à 1500 2€/repas

Au-delà 2,60€/repas

(Tarifs donnés à titre indicatif)

La garderie scolaire

Les deux garderies sont agréées par la Caisse d'Allocation Familiale. Elles sont animées par des personnels titulaires du BAFA et accueillent les enfants des deux écoles. Un goûter est servi le soir. Des activités diverses sont proposées aux enfants selon le site : peinture, lecture, jeux de sociétés, de construction...

Tarifs en fonction du quotient familial :

Goûter : 0,16 € – Garderie : 0,57 € la 1/2 heure ou 0,29 €

(Tarifs donnés à titre indicatif)

Les enfants scolarisés sur la commune, ont accès à diverses activités, culturelles et sportives

La bibliothèque

L'ensemble des élèves du RPI ont accès aux bibliothèques municipales.

Place du Martray à La Roche-Derrien

Le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 14h à 16h.

Rue de l'École à Pommerit-Jaudy

Le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque regroupe une équipe de parents d'élèves dévoués qui organisent, avec l'aide de parents, diverses manifestations au profit des enfants du RPI : vente d'objets, d'huîtres, de bulbes, de brioches, kermesse, carnaval...

Le city & le gymnase

Les élèves du RPI utilisent les installations sportives des communes. Le city sur le site de La Roche-Derrien équipé d'un terrain multisports et d'une piste d'athlétisme.

Le terrain et la salle des sports du site Pommerit-Jaudy équipée d'une salle de danse chauffée et d'une salle multi-sports.

Accueil de loisirs sans hébergement

Ces sites spécialement conçus pour les enfants, leur permettront de s'épanouir en toute sécurité dans des espaces chaleureux et confortables.

Nos centres de loisirs peuvent accueillir jusqu'à 48 enfants durant les petites vacances scolaires avec toujours une garderie dans les communes de La Roche-Derrien, de Penvénan et à la Maison de l'Enfance à Minihy Tréguier.

Les activités manuelles et de plein air, les jeux sportifs et d'expression, les sorties à thème et les spectacles sont organisés par les équipes d'animation, diplômées (BAFD, BAFA).

Multiples formes d'accueil

A la journée de 9h à 17h.

A la ½ journée de 9h à 12h ou de 13h30 à 17h avec ou sans repas.

Contacts

Uniquement pendant la période d'ouverture de l'ALSH

Maison Enfance Jeunesse

Zone de Kerfolic
Minihy Tréguier
02 96 11 03 42

Ecole publique de La Roche Derrien

Yvon Le Men
Rue Pouliet
02 96 92 39 86

Hors période d'ouverture de l'ALSH

MSAP

Maison de services publics
12 Rue de Lamennais
22220 Tréguier
02 96 92 33 46

Les établissements scolaires 11/25 ans

Des aides peuvent être accordées sous conditions de ressources (ex : bourse)

Ecole

Collèges

(s'adresser au secrétariat)

Lycées

(s'adresser au secrétariat)

Institut Médico-Educatif IME «Ker an Heol»
accueille et scolarise les enfants et
adolescents en situation de handicap

Contacts

Maison du département

Lannion
02 96 04 01 04
Plus de renseignements sur le site du
CROUS de votre académie.

Ecole publique de La Roche Derrien

Yvon Le Men
Rue Pouliet
02 96 92 39 86

Collège public Ernest Renan

chemin de la Corderie
22220 Tréguier
02 96 92 31 89

Collège public Charles Brochen

13 Rue de Pen Fantan
22260 Pontrieux
02 96 95 61 31

Collège privé Saint-Yves

avenue des États de Bretagne
22220 Tréguier
02 96 92 32 75

Collège privé Notre Dame des Fontaines

26 Rue de Kerpontou
22260 Pontrieux
02 96 95 61 19

Lycée public Joseph Savina

6 place de la République
22220 Tréguier
02 96 92 32 63
www.lycee-savina.fr

Lycée Pommerit

02 96 91 35 63
www.lycee.pommerit.fr

Institut Médico-Educatif IME «Ker an Heol»

Lieu-dit Kernevec
22220 Minihy-Tréguier
02 96 92 33 26

Service enfance et jeunesse

Une multitude d'associations fait battre le coeur de La Roche-Jaudy. Les élus s'impliquent auprès de celles-ci. Plusieurs associations proposent aux enfants de découvrir de multiples activités sportives, culturelles, musicales...

Voici la liste des activités proposées aux enfants de 7 à 17 ans.

Cap sport vacances est organisé par la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Club de Canoë-Kayak
La Roche-Derrien

L'Union Sportive du Pays Rochois et Langoatais (USPRL)
Le club propose la pratique régulière du football. L'objectif du club est d'assimiler les notions du jeu dans le respect des valeurs du club.

L'association des jeunes organise des sorties et participe à la vie de la commune sur différents événements. Tous les jeunes de La Roche-Jaudy entre 7 et 17 ans sont les bienvenus dans l'association. L'adhésion est gratuite.

Bon à savoir :

La CAF peut accorder une aide pour l'inscription de vos enfants à des activités sportives et culturelles.

Vous avez entre 16 & 19 ans, bénéficiez du chèque sport.

La liste des associations est disponible
Mairie La Roche-Jaudy
www.larochejaudy.bzh
communication@larochejaudy.fr
02 96 91 36 31

Contacts

Cap sport vacances
02 96 92 33 46
www.haut-tregor.com
Rubrique Enfance Jeunesse Cap Sports

Club de Canoë-Kayak
02 96 91 51 48
<https://larochederriencanoekayak.com>

USPRL
22 Lotissement Clatin
22450 Langoat
Président Yoann Le Calvez
uspri22450@gmail.com
06 80 13 48 90

La CAF
0 810 25 22 10
www.caf.fr

renseignez-vous sur le site de la **Région Bretagne**
www.jeunes.bretagne.bzh

Les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes

Le Département finance les six Points d'Accueil et d'écoute Jeunes (PAEJ) du territoire. Ce sont des lieux de prévention et d'écoute, qui s'adressent aux adolescents, aux jeunes adultes et à leurs parents, rencontrant diverses difficultés : conflits familiaux, mal être, échec scolaire ou professionnel, conduites à risques...
Ils proposent un accueil gratuit, anonyme et confidentiel.

Permanences à la Maison de Services au Public, à Tréguier un vendredi sur deux sur les périodes scolaires de 11h à 13h30

Le centre de planification et d'éducation familiale

Si vous avez des questions sur la relation affective, la sexualité, l'amour, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles, la famille, l'interruption volontaire de grossesse...

Le centre de planification et d'éducation familiale offre une écoute gratuite et confidentielle pour vous accompagner. L'équipe est à votre disposition pour : des informations, des entretiens, des consultations, des dépistages.

Les consultations et entretiens sont gratuits pour les mineurs, les personnes sans ressources et les majeurs souhaitant garder le secret.

Contacts

Cap Jeunes

2 Boulevard Mendès France
22070 Guingamp
02 96 40 07 27

Le Pass'age

17 Rue Joseph Morand
22300 Lannion
02 96 23 24 71
06 73 14 22 39

Le lieu

4 Rue Saint Vincent
22500 Paimpol
02 96 55 37 41

Maison de Services au Public, à Tréguier

02 96 92 33 46

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre hospitalier Lannion-Trestel
02 96 05 71 55

Le numéro national anonyme et gratuit d'information sur l'IVG
0 800 08 11 11

La Mission Locale pour l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans

Des informations sur tous les domaines pour vous aider à devenir autonome.

Des permanences dans chaque Communauté de Communes, renseignez-vous à la mairie de votre commune.

Emploi

Un conseil individualisé dans votre recherche d'emploi.

Une aide à l'élaboration de CV, lettre de motivation.

Une préparation aux entretiens d'embauche.

Un accompagnement dans vos démarches auprès des entreprises.

Un espace emploi multimédia en libre accès.

Vie Quotidienne

Des dispositifs d'aides financières pour le logement par exemple.

Des aides à la mobilité et au transport.

Des services de santé (suivi médical et psychologique).

Des conseils sur l'orientation et la formation professionnelle.

Une assistance pour vos démarches administratives.

Contacts

Maison de l'emploi et de la formation

Professionnelle

1 Rue du Mugue

22300 Lannion

02 96 46 40 09

lannion@mloca.fr

Emergence Emploi

10 Rue du 45ème RI

22070 Guingamp

02 96 21 17 75

guingamp@mloca.fr

MSAP de Tréguier

Sur rendez-vous

02 96 46 40 09

Permanence tous les jeudis après-midi

Centre Henri Durant - Paimpol

02 96 20 43 79

paimpol@mloca.fr

Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Le Service Civique, est indemnisé 580 euros net par mois. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

**Pour plus de renseignements
rendez-vous sur le site**

www.service-civique.gouv.fr

Les aides pour le permis de conduire

Le pass Engagement

Qu'est-ce que c'est ?

Le Pass Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association intervenant autour des services rendus à la personne (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine). Le Département soutient le projet personnel ou professionnel du jeune en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Quelles sont les démarches ?

Un dossier est à compléter. Vous pouvez le télécharger sur le site des Côtes d'Armor.

Une fois le dossier dûment renseigné, accompagné des pièces demandées, le jeune doit l'adresser au Conseiller Sport et Jeunesse de la Maison du Département (MDD) de son territoire. Suite au dépôt de dossier, un entretien est proposé à tout postulant éligible au dispositif.

Contacts

Conseil Départemental des Côtes d'Armor
02 96 62 62 62

Maison du Département
13 Boulevard Louis Guilloux
22300 Lannion
02 96 04 01 04

Rendez-vous sur le site
www.cotesdarmor.fr